



Recherches et Etudes Généalogiques de l'Ain

4^e trimestre - n° 36

Décembre 2017

Lettre d'information

DANS CE NUMERO

- ◆ Nos antennes p 2
- ◆ Nos formations p 3
- ◆ Remise de médaille p 4
- ◆ Menu de réveillon p 5
- ◆ Notre AG p 6
- ◆ Infos diverses p 8
- ◆ Appel cotisation p 9
- ◆ Nos statistiques p 10
- ◆ Généalogie Magazine p 11
- ◆ Nouvelles éditions p 12

NOUS CONTACTER

Ain-Généalogie

Maison de la Vie Associative
2, boulevard Joliot Curie
CS 70270

01006 Bourg-en-Bresse Cedex
Courriel : regain@ain-genealogie.fr
Site : <http://www.ain-genealogie.fr>
Tél. : 04 74 45 11 84

EDITO

Il y a quelques mois à peine commençait 2017, et les fêtes qui, de coutume, marquent la fin de l'année, sont déjà là. Cette quarantième année de vie de notre association a été marquée par de nombreux événements, certains heureux, d'autres plus tristes, mais le plaisir et la joie d'être ensemble, le bonheur de se retrouver, de partager ses découvertes sont toujours aussi vivaces et la volonté de poursuivre nos travaux fait que nous aimerions que cela se prolonge encore.

C'est maintenant 2018 qui nous permettra d'en réaliser la suite. Et avec nous, espérons que de nouveaux projets pourront voir le jour : une nouvelle exposition pour notre assemblée générale, une journée portes ouvertes, et peut-être d'autres encore sur vos propositions. Comme toujours cela nécessite aussi une participation de nombreux bénévoles pour réaliser, et assurer l'animation de ces opérations, et qui mieux que vous, qui connaissez bien notre association et ce qu'elle vous apporte, pour motiver les visiteurs à nous rejoindre. Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont donné de leur temps au cours de cette année pour tout le travail qui a été fait.

Pour fonctionner, notre association a besoin de toutes les bonnes volontés qui souhaitent lui être utile, aussi bien comme administrateur que bénévole, pour faire de la saisie ou de la transcription d'actes (répertoires des notaires, registres d'état ...). C'est l'addition de tous les petits travaux qui fait au final une grande réussite. Ou en paraphrasant une pièce célèbre, "ils partirent 32, mais par un prompt renfort ... Combien pourrions-nous être à l'arrivée ?

Certes il est utile de penser à cette fin d'année comme il est vous souhaitons de passer de mille ou entre amis.

Et pour 2018, réussite, chance formulons pour vous et vos souhaits de bonne santé et de



** JOYEUX
Noël **

l'avenir, mais en de tradition, nous belles fêtes en fa-

et joie sont les vœux que nous proches, ainsi que nos sincères bonheur.

Pierre BURTIN



NOS ANTENNES

Les numéros de téléphones
sont ceux du domicile de nos
responsables d'antenne.

FEILLENS

Sur rendez-vous

Jeanine DUCHATEAU Tél. 03 85 36 11 61

Jeanine.duchateau@free.fr

Jean BATHIAS Tél. 03 85 30 00 36

jean.bathias@orange.fr

PONT DE VAUX

Charles ROBIN Tél. 03 85 30 46 67 ou
06 72 18 40 30

Mireille MOURA Tél 04 74 25 42 64

Siège : 70, rue de Lattre de Tassigny
Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 17h
et le 1^{er} samedi du mois sur rendez-vous

BOURG EN BRESSE

2, bd Joliot Curie

Permanence le mercredi de 14h à 18h
Le dernier samedi du mois de 9h à 12h

Tél. 04 74 45 11 84

Courriel : regain@ain-genealogie.fr

OYONNAX

Paul FIGUET

Maison des Associations
34, rue Paradis, salle 24

Le 3^e mardi du mois de 14h à 18h
paul.figueta@orange.fr

CHATILLON SUR CHALARONNE

Guy RENAUD

Tél. 04 74 24 00 02

Centre culturel, salle George SAND
1^{er} mardi du mois de 14h à 17h sur
rendez-vous

AMBERIEU EN BUGEY

Michel DEDIEU

Tél. 04 74 38 62 61

Le 1^{er} jeudi du mois
Salle Geoffroy

BELLEY

Guy PENNET

Tél. 04 79 81 19 73

Mairie (3^eme étage avec ascenseur)
Le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 17h

LYON : Jean-Jacques PROMONET proalejjmp@gmail.com , Albert BRULAS Tél 04 78 98 19 10 et Daniel METRAS -
Maison des Sociétés Savantes, 39 bis rue de Marseille, Lyon 7^e, tramway T1- Le 3^e jeudi du mois de 14h30 à 17h30

Nos formations

Généatique

Les prochains cours auront lieu
le **14 février et 11 avril** de
13h30 à 17h00

*Lieu de ces cours : Archives départementales de l'Ain
1 bd Paul Valéry, Bourg-en-Bresse*



Hérédité

Les prochains cours auront lieu
le **10 janvier, 14 mars et 16 mai** de 13h30 à 17h00

Paléographie pour perfectionnant

Les prochains cours auront lieu les samedis matin : **13 janvier, 10 février, 10 mars, 7 avril, 5 mai et 9 juin**

*Lieu de ces cours : Archives départementales de l'Ain
1 bd Paul Valéry, Bourg-en-Bresse*

Paléographie pour débutant

Les prochains cours auront lieu les lundis après-midi : **15 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril, 7 mai et 11 juin**

*Lieu de ces cours : Maison de la Vie Associative
2 bd Joliot Curie, Bourg-en-Bresse - Salle 1.21 au 1^{er} étage*



Initiation à la Généalogie

Des cours d'initiation à la généalogie sont organisés en fonction des demandes (3 à 4 personnes au moins).

Renseignez-vous auprès du secrétariat.

Médaille Art et Culture de la ville de Bourg

Le 17 novembre 2017, Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, a remis à Pierre BURTIN la médaille « Art et Culture », destinée à **Guy PENNET**, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

C'est lorsqu'il a cessé son activité d'expert comptable que Guy PENNET s'est lancé dans la généalogie.

De passe-temps, ce besoin d'occupation est très vite devenu une passion et ses recherches l'ont conduit à fréquenter régulièrement les mairies du canton de Belley pour retrouver ses ancêtres. Bien sûr il a aussi cherché un soutien et l'a trouvé au sein de Regain (aujourd'hui Ain-Généalogie). Il s'est alors impliqué dans l'association et son fonctionnement, réalisant la transcription des actes paroissiaux et d'état civil des communes de la circonscription de Belley pour le compte de Regain.

Son objectif : permettre à tous ceux originaires du département de profiter de ce qu'il a fait pour lui et de le partager au travers des outils qu'Ain-Généalogie met à la disposition de ses adhérents.

Il est aussi devenu administrateur pour s'impliquer plus activement dans la vie de l'association.

Son expérience professionnelle, ses compétences, sa rigueur, la qualité de ses rapports avec les autres ont été très utiles pour faciliter et pérenniser les activités de l'association.

Discret, chaleureux, il est apprécié par ceux qui travaillent avec lui sur Belley, mais aussi par tous les administrateurs qui le côtoient régulièrement lors des réunions et dans les manifestations.

Ses recherches sur ces ancêtres lui ont permis de découvrir que certains d'entre eux étaient meuniers, et depuis, c'est aussi le patrimoine qui l'intéresse, notamment les moulins et leur histoire, et le rôle de ses ancêtres dans ce domaine.



Guy Pernet entouré d'une partie des membres du CA

Un menu de réveillon vers 1900

LE PETIT ÉCHO DE LA MODE 831

LE RÉVEILLON DANS LA FAMILLE

MENU BOURGEOIS composé par M^{me} JEANNE SAVARIN
avec ses recettes, jointes à celles de ses Collaborateurs et Collaboratrices de la "Cuisine des Familles"

Ce menu est pour une famille bourgeoise, où l'on ne craint pas de se mettre en dépense à l'occasion du Repas nocturne de la Noël ; selon la règle, la variété des mets doit être grande, ce qui oblige à faire les portions relativement petites pour les convives, comme dans les grands diners officiels. D'autre part, on peut, si l'on préfère, servir moins de mets (il sera facile de faire ici le choix), et donner à chacun de belles parts, comme dans les repas habituels de la bourgeoisie. — Il est à remarquer que le traditionnel **Boudin Grillé** n'est plus obligatoire au Réveillon ; aujourd'hui, il ne se sert guère qu'à la campagne, là où le boudin est fait chez soi, à la ferme ; alors, il est certainement succulent, tout frais et de digestion facile. Au contraire, dans les villes, le boudin du bon vieux temps est remplacé par des **Huîtres**.

En dehors du Boudin, le **Rôti** traditionnel est le **seul mets chaud**. Tous les autres renseignements pratiques, relatifs au Réveillon se trouvent dans le n° 79 de *La Cuisine des Familles*, paru aujourd'hui.

Nous donnons ci-après les recettes de deux des apprêts importants de ce menu. Pour avoir les recettes des autres mets, on n'aura qu'à se reporter aux n° de *La Cuisine des Familles*, qui sont indiqués après chaque nom de mets ; cette revue culinaire ne coûte que CINQ CENTIMES le n°, et on peut se la procurer chez tous nos dépositaires.

MENU DU RÉVEILLON

BOUDIN GRILLÉ A LA MOUTARDE
(n° 16, page 26, et n° 27, page 11).
ou bien : HUITRES, en service abondant, sans limiter les parts.

Salade de Queues d'Écrevisses (n° 39, p. 147).
Rillettes de Tours (n° 21, p. 91).
Sandwichs au Chester (n° 11, p. 130).
Tranches de Jambon et Cornichons à l'Alsacienne (n° 64, p. 136).

Turbot en Mayonnaise (n° 29, p. 33).
Canard de Ferme en Daube-Gelée (n° 11, p. 130).
Pâté de Lièvre et Faisan (n° 28, p. 15).
Petites Terrines au Foie-Gras (n° 28, p. 24).

Dinde Rôtie à la Mode du Nord ;
ou bien : Dindon Rôti à la Mode de Metz (n° 27, page 5).

Macédoine de Légumes d'Hiver (n° 33, p. 78).

Blanc-Manger au Rhum (n° 15, p. 18).
Gelée d'Orange en Petits Paniers Garnis (n° 25, p. 139).
Bûche de Noël au Chocolat.
Bananes à la Spahi (n° 28, p. 16).
Langues de Chat aux Noix (n° 6, p. 62).
Nougat et Fruits.
Et pour Bébés, la *Phosphatine Falières*.



Ce menu est pour une famille bourgeoise, où l'on ne craint pas de se mettre en dépense à l'occasion du Repas nocturne de la Noël ; selon la règle, la variété des mets doit être grande, ce qui oblige à faire les portions relativement petites pour les convives, comme dans les grands diners officiels. D'autre part, on peut, si l'on préfère, servir moins de mets (il sera facile de faire ici le choix), et donner à chacun de belles parts, comme dans les repas habituels de la bourgeoisie. — Il est à remarquer que le traditionnel **Boudin Grillé** n'est plus obligatoire au Réveillon ; aujourd'hui, il ne se sert guère qu'à la campagne, là où le boudin est fait chez soi, à la ferme ; alors, il est certainement succulent, tout frais et de digestion facile. Au contraire, dans les villes, le boudin du bon vieux temps est remplacé par des **Huîtres**.

En dehors du Boudin, le **Rôti** traditionnel est le **seul mets chaud**. Tous les autres renseignements pratiques, relatifs au Réveillon se trouvent dans le n° 79 de *La Cuisine des Familles*, paru aujourd'hui.

Nous donnons ci-après les recettes de deux des apprêts importants de ce menu. Pour avoir les recettes des autres mets, on n'aura qu'à se reporter aux n° de *La Cuisine des Familles*, qui sont indiqués après chaque nom de mets ; cette revue culinaire ne coûte que CINQ CENTIMES le n°, et on peut se la procurer chez tous nos dépositaires.

MENU DU RÉVEILLON

BOUDIN GRILLÉ A LA MOUTARDE
(n° 16, page 26, et n° 27, page 11) ;
ou bien : HUITRES, en service abondant, sans limiter les parts.

Salade de Queues d'Écrevisses (n° 39, p. 147).
Rillettes de Tours (n° 21, p. 91).
Sandwichs au Chester (n° 11, p. 130).
Tranches de Jambon et Cornichons à l'Alsacienne (n° 64, p. 136).

Turbot en Mayonnaise (n° 29, p. 33).
Canard de Ferme en Daube-Gelée (n° 11, p. 130).
Pâté de Lièvre et Faisan (n° 28, p. 15).
Petites Terrines au Foie-Gras (n° 28, p. 24).

Dinde Rôtie à la Mode du Nord ;
ou bien : Dindon Rôti à la Mode de Metz (n° 27, page 5).

Macédoine de Légumes d'Hiver (n° 33, p. 78).

Blanc-Manger au Rhum (n° 15, p. 18).
Gelée d'Orange en Petits Paniers Garnis (n° 25, p. 139).

Bûche de Noël au Chocolat.
Bananes à la Spahi (n° 28, p. 16).
Langues de Chat aux Noix (n° 6, p. 62).
Nougat et Fruits.
Et pour Bébés, la *Phosphatine Falières*.

Assemblée Générale Ordinaire

Le samedi 24 mars 2018

Maison St Anthelme - 37 rue Sainte-Marie - BELLEY

Ordre du jour

8h45 à 9h00

- ▲ Accueil des participants

9h00 à 10h30

- ▲ Rapport moral (Président)
- ▲ Rapport d'activités (Secrétaire)
- ▲ Présentation des résultats comptables (Trésorier)
- ▲ Renouvellement du tiers sortant. Désignation d'un tiers d'administrateurs (nouveaux ou sortants)
- ▲ Cotisation
- ▲ Clôture de l'AGO

10h30 à 12h15

- ▲ Intervention de Florence BEAUME, directeur des archives départementales de l'Ain
- ▲ Vie de l'association : Ain-Généalogie et ses partenaires (FFG, Cegra...), les antennes, les activités spécialisées (nouvelles formations...)
- ▲ Intervention de Frédérique BOUDOURESQUE, chroniqueur aux affaires judiciaires au Progrès de l'Ain
- ▲ Questions diverses

12h30

- ▲ Repas

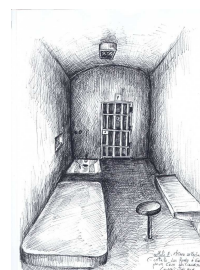
14h30

- ▲ Echanges, consultation des relevés et de notre base de données
- ▲ Exposition : **LES PRISONS**
- ▲ Possibilités de visiter **LA DISTILLERIE KARIO KYLON** à quelques mètres de la salle de notre AG.

Visite gratuite à partir de 12 personnes. *Voir coupon d'inscription page suivante*



Aménagé dans un ancien séminaire datant des années 1820, cet hôtel se situe à 300 m du centre ville



Depuis bientôt 100 ans, les Frères de la Sainte-Famille produisent des boissons aux vertus bienfaitrices, savant mélange de plantes alpines souvent rares.

Au cours de la visite, le parfum de la noix verte vous guidera vers l'atelier de pesage ; la salle des alambics de cuivre, chauffés à la vapeur où se déroule la distillation ; la cave où, dans des foudres de chêne de 4 mètres de haut vieillissent liqueurs et marcs...

Quand on dispose d'une flore aussi riche que celle du Bugey, il serait dommage de ne pas en profiter !

C'est pourquoi vous pourrez déguster à l'issue de votre visite les liqueurs Kylon, Stellina, Marc du Bugey ou les boissons sans alcool KARIO.



Coupons à retourner

Mme, M., adhérent n°.....

assistera à l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2018 : OUI NON

participera au repas : x 30 € par personne, ci-joint règlement à l'ordre de Ain-Généalogie

A retourner avant le 10 mars 2018

Date : Signature

Pour une bonne organisation et pour éviter le gaspillage, tout repas non réservé ne pourra être servi.

Aucun remboursement en cas de non avertissement avant **le 10 mars** (en accord avec le restaurateur).

Si vous désirez consulter des relevés, merci de nous envoyer la liste de ceux qui vous intéressent (liste complète sur notre site)

Nous comptons sur votre participation mais en cas d'absence merci de nous retourner le pouvoir ci-dessous

Mme, M.,

donne pouvoir à pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire
du 24 mars 2018

Date : Signature

Mme, M., désire visiter la distillerie.

Nombre de personne :

A retourner avant le 10 mars 2018



100%
Naturel

Infos diverses

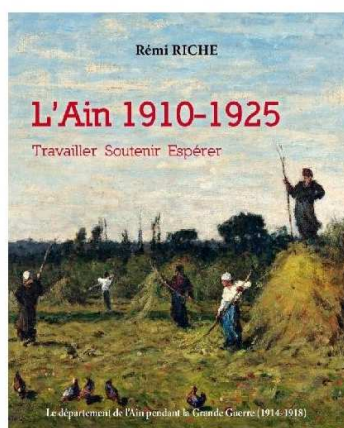
Ce jour tant attendu par certains est enfin arrivé : une partie des archives du Jura sont en ligne :

Tables décennales d'état civil à partir de 1802 ; registres paroissiaux et d'état civil numérisation en cours, visibles : communes de A à M, XVI^e siècle - troisième tiers du XIX^e siècle ; les communes suivantes seront publiées en juin 2018

Pour d'autres documents numérisés, voir leur site :

<http://archives39.fr>

Les Chroniques de Bresse présentent L'Ain 1910-1925



En douze chapitres, documentés par des études en archives, la vie dans l'Ain est évoquée de 1910 à 1925 car toute guerre a un "avant" et un "après".

L'ouvrage débute par la situation de l'Ain avant-guerre, il se poursuit par les premiers mois de guerre qui vont conditionner l'implication de l'arrière pour l'accueil des réfugiés, les soins aux blessés, les œuvres de bienfaisance et l'immense effort de guerre, au prix d'incessantes réquisitions ou restrictions. Les difficultés s'accroissent au rythme de l'allongement du conflit.

Pour la guerre, l'Ain voit naître une école d'aviation à Ambérieu, une station-magasin à Ambronay, un contrôle postal à Bellegarde puis à Bourg, un hôpital militaire à Bourg et un dépôt de munitions à Leyment. À l'été 1918, les Américains exploitent le bois du Haut-Bugey.

Après la guerre, chaque village honorera ses morts par un monument aux morts, une initiative inédite dans l'Histoire de France.

192 pages – 235 illustrations – tout en couleurs

Prix public : 17 € - Par correspondance : 20 € (prise en charge partielle des frais)

Chroniques de Bresse - 2, boulevard Joliot-Curie – 01000 BOURG-EN-BRESSE

chroniques-de-bresse@orange.fr – tél. 06 70 65 71 39

Nous recherchons des personnes disponibles pour faire de la saisie à partir de relevés manuscrits concernant les communes de :



**Belley +
Cuisiat +
Groslée +
Saint Benoit °
Saint Benoit x
Saint Benoit +**

La saisie se fait à partir de notre modèle de saisie que nous vous enverrons par mail, ou mis sur une clé USB. Le retour pourra se faire également par mail ou sur clé.

Nous vous demandons quelques heures de travail; tranquillement chez vous, pour pouvoir enfin sortir ces relevés de naissances, mariages et décès.

Nous avons besoin aussi de personnes volontaires pour :

**Le dépouillement des répertoires de notaires (Contrat de mariage, Testament)
Le dépouillement de quelques communes dont nous n'avons pas les relevés de mariage.**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec le secrétariat de l'association.

MERCI pour votre aide !

Appel Cotisation 2018

Nom :

Prénom :

n° adhérent :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Courriel :

Tél :

☐ Cotisation seule pour la métropole : **27 €**

☐ Si envoi postal de la lettre d'information : **4 €**

☐ Abonnement (facultatif) à la revue *Généalogie & Histoire* éditée par le Cegra

4 numéros/an : **16 €** (20€ pour l'étranger)

Cochez la ou les cases correspondantes

Total adhésion : €

Règlement :

- ♦ Par chèque sur banque domiciliée en France ou par virement bancaire
- ♦ Pour l'étranger, exclusivement par virement bancaire.

Les paiements sont à établir à l'ordre de **Ain-Généalogie**

Les coordonnées bancaires pour les virements sont à demander au secrétariat

Coupon à retourner à :

Ain-Généalogie, Maison de la Vie Associative, 2, bd Joliot Curie, CS 70270, 01006 Bourg-en-Bresse Cedex

Nous vous proposons de récupérer votre timbre 2018, à coller sur votre carte, soit :

- à l'antenne proche de chez vous
- au bureau
- lors d'une formation
- lors de votre participation à notre AG
- par courrier : nous joindre une enveloppe timbrée

Ces informations sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Ain-Généalogie, adresse ci-dessus.



Un adhérent a trouvé cette photo dans les archives de sa famille. Il pense que c'est une de ses ancêtres et a besoin d'aide pour l'identifier.

Peut-être que l'un d'entre vous pourrait-il l'aider.

Photo prise au studio Arnold de Bourg-en-Bresse

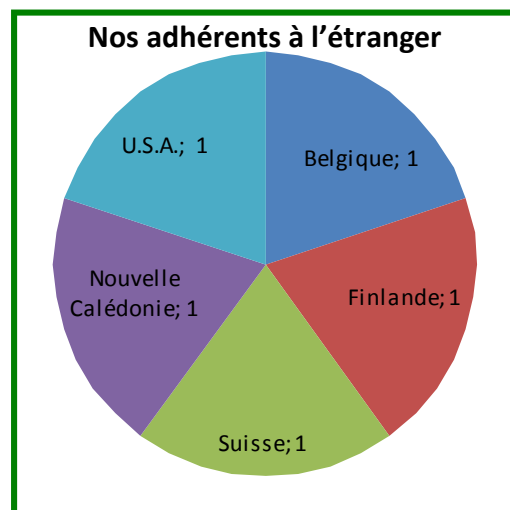
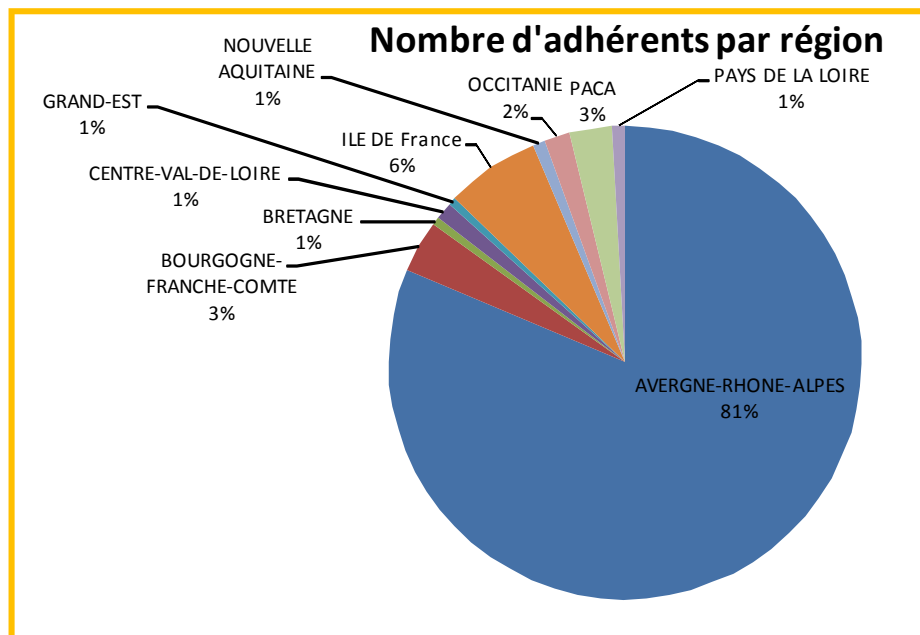
Date : environ 1900 - 1920.

Vous pouvez contacter directement l'auteur de la demande :

Monsieur POTIER Noël au 04 77 67 54 78

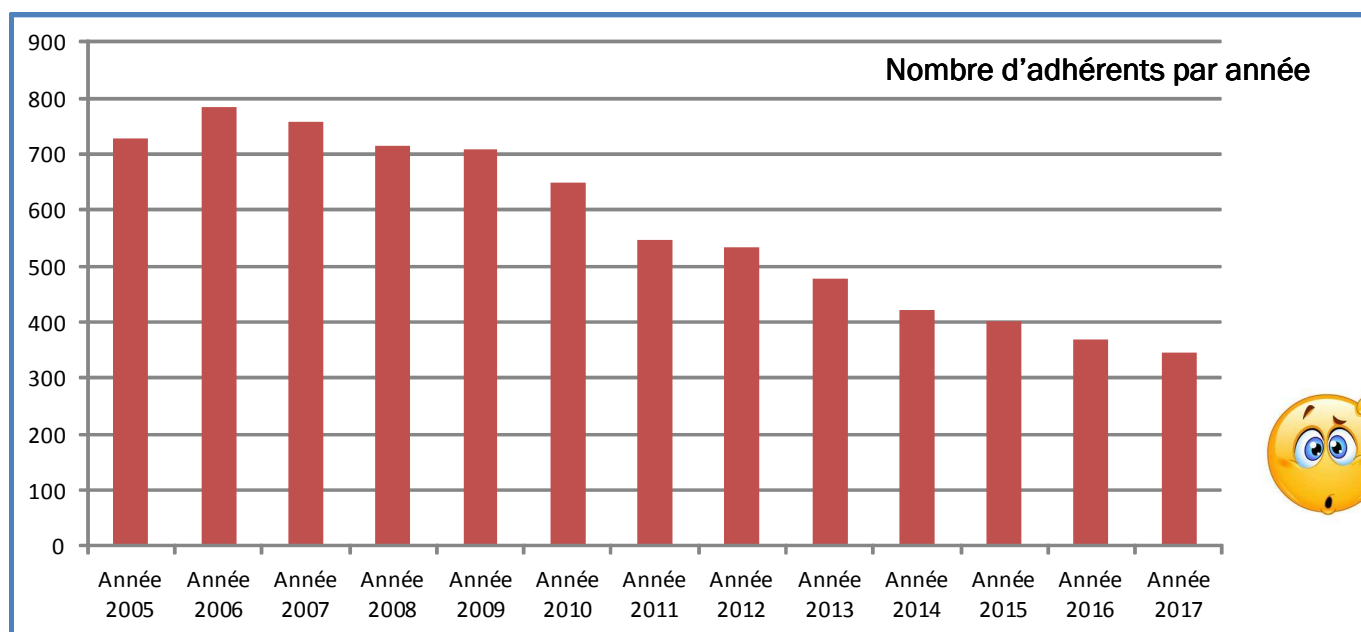
ou au secrétariat de l'association Ain-Généalogie au 04 74 45 11 84

Nos statistiques 2017



Ces quelques chiffres illustrent l'évolution du nombre et de la répartition de nos adhérents. Ils reflètent notre situation, semblable à celle de beaucoup d'autres associations.

Rassurant par cet aspect d'uniformité, mais préoccupant par le fait qu'ils montrent un désintérêt pour la vie associative. C'est à chacun d'entre nous de promouvoir l'intérêt de rejoindre une association, la nôtre de préférence, de participer aux activités qu'elle propose, et par-delà d'inverser la pente de la courbe correspondant au nombre d'adhérents.



GÉNÉALOGIE MAGAZINE

51 rue Bargue 75015 Paris
abonnement@genealogiemagazine.com
www.genealogiemagazine.com

Madame, Monsieur,



Depuis une décennie notre pays a connu une crise économique qui a affecté notre revue comme l'ensemble de la presse. Aussi avons nous entrepris de rechercher de nouveaux abonnés, en particuliers auprès des membres des associations de généalogistes.

C'est donc une importante promotion sur les abonnements à Généalogie magazine que nous vous proposons. Et avec chaque nouvel abonnement nous ajoutons, avec la même remise, le dernier ouvrage de la collection des dossiers de Généalogie magazine "Les Politiques de A à Z: 100 généalogies et portraits familiaux".

Voici donc comment vous pouvez économiser 50 €:

- abonnement 1 an, 11 numéros, à Généalogie magazine à partir du n° 362/363 à paraître fin octobre	54 €
	Remise: - 25 €
	Soit 29 €
- livre "Les Politiques de A à Z", prix normal 30 € + frais d'expédition 6 €	36 €
	Remise - 25 €
	Soit 11 €

Total à régler: 29 € + 11 € = **40 €** au lieu de 54 € + 36 € = 90 €, soit une économie de 50 €

Pour vous rendre compte de la qualité de notre revue Généalogie magazine, vous pouvez acquérir le numéro double 360/361 qui est actuellement en vente dans les principaux kiosques - ou nous le commander. (8,95 €)

Espérant ainsi vous satisfaire, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Francis Christian
Directeur de la publication

BULLETIN À NOUS RETOURNER

✂

Je soussigné

Adresse

Code postal..... Commune

Souscrit un abonnement à *Généalogie-Magazine*, et vous prie de trouver ci-joint mon règlement à l'ordre des **Éditions CHRISTIAN (51 rue Bargue 75015 Paris)**

Paiement par : ☐ chèque ☐ Mandat ☐ Carte bancaire ☐ virement

Ou par Internet sur : genealogiemagazine.com

Editions CHRISTIAN :
FR15 2004 1000 0100 3802 8R02 061
(date du virement :)

GÉNÉALOGIE
MAGAZINE

☐ 1 an + Les Politiques de A à Z = 40,00 €

Carte n° :

Merci de nous communiquer votre adresse e-mail :

Date d'expiration

Date et signature

Cryptogramme visuel

NOUVELLES EDITIONS

*Pas de nouvelles éditions ce trimestre,
mais nous avons quelques relevés en préparation.*



Le bureau sera fermé du 26
décembre au 30 décembre inclus.



Et nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018 !